



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2026

### SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 2026DEL12\_ DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU TARN - TERRITOIRE D'ENERGIE (SDET)

Le 30 Mars 2026 à 19h15 en salle du Conseil Municipal à Saint Juéry, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, le Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée le 24 mars 2026 par le maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 26
- Votants : 26

Secrétaire de séance : Dominique FAJON

#### **Membres Présents :**

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Corinne PAWLACZYK, Wilfried BARDOU, Myriam DEVALETTE, Elisabeth ENJALBERT, Frédéric GRIVOT, Patrick SIRVEN, Patricia RAINESON, Bernard BENEZECH, Dominique FAJON, Juan-Carlos SANZ, Laurence GAVALDA, François ROCHA, Béatrice FARIZON, Nathalie COUVREUR, Virginie COUNIL, Emilie LE CHEVERT, Jonathan DIOGO, Bastien REMY, Vincent MARTY, Yoann TICHIT.

Formant la majorité des membres en exercice.

#### **Membres excusés qui ont donné pouvoir :**

- Camille DEMAZURE pouvoir à Martine LASSERRE,
- Eléonore HOJAK pouvoir à Patricia RAINESON
- Célia CERESO pouvoir à Didier BUONGIORNO

Le quorum est atteint.

-----

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-33,  
Vu, les statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET), en vigueur depuis le 3 octobre 2016,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au sein des organismes extérieurs.

Considérant que l'article 7.2.1.1 des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET) prévoit que « les communes membres de population inférieure ou égale à 10 000 habitants élisent chacune deux délégués municipaux et les communes membres de population supérieure à 10 000 habitants élisent chacune quatre délégués municipaux ».

Le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires pour représenter la commune de Saint Juéry au sein du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL**

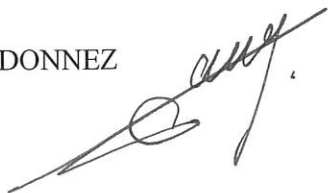
- **DECIDE** de désigner deux délégués titulaires du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET) :

M. Jean-Marc SOULAGES  
M. Bastien REMY

**A l'unanimité des membres présents**

Le maire,

David DONNEZ



La secrétaire de séance

Dominique FAJON

